

Désignation de l'entreprise : SAS ORCH CHALON								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 928 602	FB		FC	1 928 602	2 026 946		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	128 253	FH		FI	128 253	119 806		
		FJ	2 056 855	FK		FL	2 056 855	2 146 752		
	Chiffres d'affaires nets*									
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	29 685	32 972		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 010	2 118		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 087 549	2 181 842		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	1 307 711	1 390 952	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	34 414	17 671	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	2 416	2 271	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) * Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le compte de Henri VIRCELE (+326161593907)						FW	310 401	303 925	
	Impôts, taxes et versements assimilés * Date : 29/07/2024 17:25:02 Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par SMS : 829936						FX	27 057	16 246	
	Salaires et traitements *						FY	230 049	228 025	
	Charges sociales (10)						FZ	38 055	36 920	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	103 859	103 701		
					GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	17 023	22 185			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)						GE	1 176	860	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 072 161	2 122 756	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	15 388	59 086	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 379	4 455	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	5 379	4 455	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 413	7 483	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	5 413	7 483		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(34)	(3 028)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 354	56 058		

Désignation de l'entreprise SAS ORCH CHALON										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 489	14 014	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 092 928	2 186 297	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 081 063	2 144 254	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	11 865	42 044	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
	(7)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	7 500	8 137
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9									A3		
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									A4	843	798
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
	REGUL FRS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ORCH CHALON			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : rue René Cassin			71100 CHALON SUR SAONE		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					80416070300018	Néant ☐ *		
			Exercice N, clos le, 29022024		N-1 28022023			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 000	10 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	605 472	122 005	225 864	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	70 000	70 000	70 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	807 477	605 472	202 005	305 864	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens		BN	BO				
	En cours de production de services		BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
	Marchandises		BT	BU	113 486	17 023	96 463	125 715
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				519
		Autres créances (3)	BZ	CA	137 003		137 003	92 074
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	260 116		260 116	535 854	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3 662		3 662	3 356	
	TOTAL (III)		CJ	CK	514 268	17 023	497 245	757 518
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 321 745	622 495	699 249	1 063 382
Renvois : (1) Dont droit au bail: 10 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	70 000	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ORCH CHALON			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 500.....)		DA	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	105 934	163 890
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	11 865	42 044
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	118 350	206 484
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	314 905	546 321
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	192 632	224 138
	Dettes fiscales et sociales		DY	71 351	86 334
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	2 013	105
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	580 900	856 899	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	699 249	1 063 382	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	502 989	461 698
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 767	16 115	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ORCH CHALON

SAS au capital de 500 €

Siège social : Rue René Cassin 71100 CHALON SUR SAONE

804.160.703 RCS CHALON SUR SAONE

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 29 FEVRIER 2024
PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE
DU 22 JUILLET 2024****DEUXIEME DECISION**

L'actionnaire unique décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 11.865 € :

- Distribution de dividendes.....11.865 €
- Prélèvement sur le compte « Autres de réserves » ...28.135 €

Soit une distribution de dividendes d'un montant global de 40.000 €

Le dividende alloué à chaque action s'élèverait à 400 €, il serait mis en paiement au siège social dans les conditions et délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé les distributions intervenues au titre des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 28.02.2023 : 100.000 €, soit 1.000 € par titre,
- Exercice clos le 28.02.2022 : aucun dividende,
- Exercice clos le 29.02.2021 : aucun dividende.

**Certifiée conforme par l'actionnaire unique
p/MATHEOR
Henri VIRICELLE**

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Henri
VIRICELLE (+33676159990)
Date : 29/07/2024 17:24:36
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS : 829936

Règles et Méthodes Comptables

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Henri
VILCELE (+33676159990)
Date : 29/07/2024 17:24:47
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
829936

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **699 249 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 092 928 euros** et un total **charges** de **2 081 063 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **11 865 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/03/2023** et finit le **29/02/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Dans le cadre du contrat de commissionnaire affilié, et en application de l'article L132-12 du Code de Commerce, la société comptabilise les opérations traitées en son nom propre, pour le compte de tiers, dans les produits et les charges suivnat leur nature. Le chiffre d'affaires se compose ainsi principalement de ventes de marchandises.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits marquants de l'exercice

Néant